

# Enfants d'immigrés, enfants de harkis

Laurent Muller

*La seconde et bientôt la troisième génération d'enfants de harkis, de fils et de petits-fils d'immigrés algériens affrontent à armes égales les difficultés économiques du moment. Certains d'entre eux vivent la galère dans les banlieues alors que d'autres connaissent des situations socio-économiques enviabiles. Ils partagent à présent les mêmes taux d'échec, de réussite scolaire et de chômage, alors que leurs pratiques culturelles, morales et leurs stéréotypes sociaux sont davantage marqués par leur position sociale objective qu'en raison de la spécificité du passé migratoire de leurs parents.*

**E**n fait, près de 40 ans après la fin du conflit franco-algérien, nous formulons l'hypothèse que la singularité des enfants de harkis ne se mesure plus qu'à l'aune de leur rapport complexe et difficile à l'égard de la mémoire de la guerre d'Algérie. Un particularisme douloureux qu'ils ont pourtant en commun avec tous les autres jeunes issus comme eux de familles marquées par la gravité de ces événements : jeunes d'Algérie et enfants immigrés mais aussi de pieds-noirs, d'anciens militaires et appelés du contingent.

La Marche des beurs en 1983 a permis aux enfants de ces anciens ennemis de se rencontrer. Les associations comme SOS-Racisme et France-Plus ont donné le goût et l'envie aux enfants d'immigrés ou de harkis de s'organiser et de participer à la vie politique de leur pays. Les plus jeunes parmi ceux qui sont nés en France, de parents ayant la nationalité française ou algérienne, ne connaissent que ce pays et en ont logiquement adopté les règles et les valeurs dominantes. Les uns

comme les autres sont des enfants issus d'un mouvement migratoire analogue qui a conduit leurs parents d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Jusque dans les années 1970, l'immigration algérienne vers la France est avant tout une immigration d'hommes seuls, conçue comme momentanée<sup>1</sup>. Le migrant accepte de rompre avec les siens. Il brise les attaches qui lui assuraient sa stabilité psychologique et affective pour trouver en France une sécurité matérielle toute relative. Son installation et ses droits sociaux, chèrement acquis au sein de l'entreprise, lui font entrevoir la possibilité de planifier et de préparer l'arrivée de sa femme et de ses enfants. Par contraste, c'est en famille que les anciens supplétifs de l'armée française arrivent en catastrophe en France. En 1962, pour échapper aux règlements de compte, les harkis quittent leur pays sans espoir de retour possible. Arrivés en métropole, ils sont dans leur ensemble victimes de l'indifférence voire de l'ostracisme alors que plusieurs milliers d'entre eux sont enfermés dans des camps. Dès lors, le groupe existe d'abord et avant tout à travers une mémoire collective de l'exclusion. Une mémoire que les enfants ayant grandi dans les camps partagent avec une intensité sans commune mesure avec celle des autres jeunes qui ne connaissent généralement rien du passé refoulé de leurs parents.

### **Similitudes et dissemblances<sup>2</sup>**

Ils sont près d'un million à l'heure actuelle à être à la fois français et enfants d'immigrés d'origine maghrébine. Leurs parents sont marocains, tunisiens, algériens ou français musulmans rapatriés (FMR). Chacun d'eux s'inscrit à sa manière dans la modernité en s'attachant aux traditions parentales ou en adoptant plus généralement les comportements dominants de la société dans laquelle il a grandi. Entre ces deux cas de figures, la plupart de ces jeunes se caractérisent par des attitudes moins tranchées et plus syncrétiques. Cette disparité s'organise, selon les chercheurs de l'INED, à partir des déterminants suivants : le niveau de mélange des populations, la volonté d'ouverture des familles, le temps qui contribue à amoindrir les particularismes initiaux ainsi qu'à construire un sentiment d'appartenance nationale qui implique une projection réduite avec le pays d'origine des parents. Ainsi, selon l'INED, la volonté d'adaptation des familles d'origine étrangère s'apprécierait au regard de l'apprentissage de la langue, des choix matrimoniaux, de la prédisposition à la sociabilité ainsi qu'aux modalités de la pratique religieuse.

Il est bien évident que l'usage du français à la maison joue un rôle central dans le processus d'acculturation. Parler français à ses enfants, même avec difficulté, a valeur de symbole et démontre la volonté de composer avec la société d'accueil. La communication alternée qui perdure a pour conséquence la déperdition de la langue d'origine au fil des générations. Bon nombre des jeunes qui sont nés en France ont grandi dans des familles dans lesquelles l'idée d'un retour au pays n'est plus envisageable. Ainsi et parce qu'il fallait aider les enfants à s'insérer, c'est logiquement le français qui s'est imposé. De plus, dans beaucoup de ces familles déchirées par la guerre et la migration, les jeunes n'ont pas toujours eu l'occasion de grandir aux côtés de leurs grands-parents, s'éloignant ainsi encore un peu plus de leur langue d'origine.

Le choix du conjoint est un autre élément clef de l'appréciation du processus d'intégration des populations d'origine étrangère résidant en France. Sans pouvoir l'affirmer il est vrai, il est fort possible que les stratégies matrimoniales, à l'instar des taux de fécondité décrits par l'INED au sujet des jeunes issus de l'immigration maghrébine, soient globalement les mêmes au sein de la population harkie. Il paraît néanmoins évident que les mariages endogames ont été encore plus importants au sein de cette population au début des années 60 qu'à l'heure actuelle. Même si aujourd'hui encore se marier avec un fils ou une fille de harki, quand on est un enfant d'immigré algérien, ne va toujours pas sans poser de problèmes aux parents des deux conjoints.

Les manières de vivre en France sont elles aussi très révélatrices d'échanges plus ou moins grands de la famille avec la société d'accueil. Une tentative d'évaluation de cette sociabilité implique de prendre en considération à la fois les relations externes (quartier, café, participation associative, sortie...) et internes (visites des voisins, réceptions...) qui se nouent autour comme au sein de la sphère domestique. Il convient en outre de distinguer les relations de type communautaire de celles étendues aux membres de la société d'installation. La peur et la honte, encore présentes au sein de certaines familles d'anciens harkis, participent grandement à leur souci d'anonymat. De plus, même si la plupart des familles se connaissent, elles n'en profitent généralement guère pour se rencontrer. Il est en revanche indéniable qu'un grand nombre d'anciens supplétifs ont été membres du milieu associatif harki avant de finir par s'en lasser. En ce qui concer-

ne leurs enfants, si la plupart d'entre eux sont très discrets au sujet de l'origine migratoire de leurs parents, d'autres à l'inverse proclament haut et fort la spécificité de leur identité. Ainsi, même si le milieu militant s'étiolo, les enfants de harkis ne dérogent en rien aux pratiques et à la sociabilité des autres jeunes issus comme eux de l'immigration maghrébine.

La fréquentation des lieux de culte par les parents apparaît rarissime parmi les immigrés d'Algérie. La fréquentation féminine est encore plus faible que celle des hommes. Selon M. Tribalat, un immigré d'Algérie sur deux déclare ne pas avoir de religion ou ne pas pratiquer, alors qu'un tiers des femmes déclarent être croyantes et pratiquer leur religion avec assiduité à leur domicile. Chez les jeunes, la proportion de non-croyants ou de non-pratiquants est très proche de celle observée auprès de l'ensemble des jeunes résidant en France. Comme nous l'avons déjà souligné au sujet de la pratique linguistique, les enfants de harkis ont été élevés dans des familles dans lesquelles l'idée d'un retour en Algérie n'a jamais pu être véritablement envisagée. Ainsi, à partir de 1962, ces enfants ne pouvant plus que rester français, ils ont moins été soumis par leurs parents aux traditions et à la religion musulmanes que d'autres.

Concernant les attitudes morales et sociales, les enfants de harkis ne semblent pas non plus se distinguer des autres jeunes issus de l'immigration maghrébine. A. Muxel révèle à ce sujet que les jeunes musulmans ont globalement intériorisé les modèles familiaux libéraux ainsi que le principe de l'égalité entre hommes et femmes<sup>3</sup>. Mais inversement, il apparaît nettement que les jeunes ayant une culture musulmane d'origine sont davantage conservateurs pour tout ce qui touche à la sexualité : l'avortement, l'homosexualité, l'acceptation de la vision de la nudité de leurs parents...

Dans l'ensemble, la situation scolaire des enfants de familles venues d'Algérie avant 1965 est peu enviable. Très peu ont accédé à l'enseignement supérieur. Plus les enfants étaient âgés à leur arrivée en France, plus la formation a été abrégée et peu valorisante. Ceux d'entre eux qui ont eu la chance d'arriver très jeunes en métropole sont allés normalement à l'école mais n'y ont acquis dans l'ensemble qu'un faible bagage scolaire de type généralement technique. Concernant la répartition entre les sexes, les filles ont des niveaux scolaires supérieurs à leurs frères mais qui restent cependant inférieurs à

la moyenne nationale. Ces résultats, nuancés d'un point de vue global, n'enlèvent rien à de très nombreuses et remarquables réussites individuelles. L'un des poncifs concernant la population harkie réside dans les difficultés scolaires chroniques des enfants de FMR. Un retard exceptionnel qui justifierait d'ailleurs tout un ensemble d'aides pédagogiques spécifiques. Il convient sans doute de nuancer certaines idées reçues : en effet, à l'exception des enfants de harkis ayant grandi dans un camp, les jeunes de la population RONA (rapatriés d'origine nord-africaine) connaissent aujourd'hui une réussite scolaire égale à ceux appartenant à un même milieu social.

L'obtention d'un emploi demeure particulièrement difficile pour les jeunes issus de l'immigration maghrébine. Ils possèdent en moyenne un niveau scolaire relativement faible et sont très souvent confrontés à une forte discrimination à l'embauche. Ce sont pourtant les enfants de migrants algériens qui avaient moins de 16 ans en arrivant en France en 1965 qui font partie des générations les plus sinistrées du point de vue de l'emploi. Les mères ont acquis la possibilité de sortir de la sphère domestique pour investir celle de l'économie. Leurs filles connaissent des taux d'activité voisins de ceux de la moyenne nationale. Elles ont en revanche nettement moins accès aux catégories d'emploi intermédiaires ou supérieures. Pourtant près de 40 % des jeunes d'origine algérienne nés en France sont au chômage. Ce pourcentage explique volontiers que près de 80 % des jeunes d'origine algérienne pensent qu'ils sont les principales victimes d'une discrimination à l'embauche.

La plupart de ces jeunes se déclarent français. Près de 70 à 80 % des Français originaires d'Algérie sont d'ailleurs inscrits sur les listes électorales. Concernant, pour quelques mois encore, le service militaire, la situation juridique des jeunes Français d'origine algérienne est extrêmement complexe. En effet, d'après la Convention bilatérale du 11 octobre 1983, les jeunes Français d'origine algérienne peuvent choisir de servir soit en France, soit en Algérie. Certains jeunes souscrivent, avant leur majorité, une déclaration dans laquelle ils optent soit pour l'armée française, soit pour l'armée algérienne ; les autres sont appelés à 20 ans. Seuls 18 % d'entre eux choisissent l'armée algérienne. En France, l'armée exempte les jeunes qui refusent de servir dans l'armée française et qui ont eu un membre de leur famille proche, victime de la guerre d'Algérie. La question du service national, au même titre que les vacances en Algérie, ne se pose généralement pas pour la plu-

part des enfants de FMR. Il existe toujours pour ces derniers la peur diffuse de se faire refouler par la police des frontières algériennes.

Ainsi entre similitudes et dissemblances, les enfants d'anciens harkis ne se distinguent en apparence que fort peu des autres jeunes issus de l'immigration algérienne. Ils se caractérisent, il est vrai, par certaines spécificités de l'éducation parentale. Leur socialisation a souvent été moins organisée que pour d'autres autour de la langue, de la religion et des traditions du pays d'origine. Français depuis 1962, ils ont un rapport à la vie politique plus acéré que beaucoup d'autres immigrés. Ils bénéficient en outre depuis le début des années 60 d'aides financières qui leur sont spécifiques en matière principalement d'emploi et de logement. Mais qu'ils soient enfants de harkis ou d'immigrés algériens, les premiers comme les seconds se trouvent à égalité face au racisme et à la discrimination. Pour tous ces jeunes Français d'origine étrangère, dont les parents ont travaillé toute leur vie dans notre pays, l'impression de n'être que des Français de seconde zone est bien sûr inacceptable. Ce sentiment d'injustice s'avère encore plus intolérable pour tous ceux dont le père et parfois même le grand-père se sont battus au sein de l'armée française en 1914-18, 1935-45 puis durant le processus de désagrégation de l'empire colonial français.

Au sujet de la guerre d'Algérie, bon nombre d'ouvrages<sup>4</sup> évoquent les amnésies et silences collectifs qui en découlent, mais qui masquent en même temps un ressentiment qui couve dans la mémoire de la plupart des anciens protagonistes de ces conflits. Officiellement en France jusqu'au 11 juin 1999, la guerre d'Algérie n'existe pas. Il ne s'agit que d'événements et d'opérations de maintien de l'ordre. Un refoulement symétrique mine la société algérienne. L'histoire officielle élude des pans entiers de la «guerre de libération» allant de la réciprocité des exactions commises à la violence des affrontements entre FLN et MNA en passant par le massacre des harkis après 1962 puis la confiscation par l'armée de Boumédiène de tous les rouages du pouvoir. Si les Etats manient avec autorité le palimpseste, les combattants et leurs familles n'ont eux pas oublié mais se sont tus poursuivant un travail de deuil trop souvent solitaire. *«Les hommes s'étant battus laissent derrière eux des pères, des mères, des épouses, des fiancées et puis des enfants qui eux n'oublient pas»*<sup>5</sup>.

## Mémoires et identités singulières<sup>6</sup>

En Algérie, les harkis sont encore considérés comme des parias. Par extension, ce terme est à présent une insulte synonyme de *nervi*. En France durant la guerre, une grande partie de l'opinion publique les identifiait à des collaborateurs. Avec le temps et même si les rancœurs se sont quelque peu apaisées, les enfants de FMR demeurent aux yeux de certains immigrés d'origine algérienne des fils de traîtres dont les pères se seraient vendus aux Français. La double stigmatisation possible des enfants d'anciens supplétifs a pour origine les méandres de la guerre d'Algérie et comme conséquences de graves problèmes d'identité pour une large partie d'entre eux. Si la plupart de ces jeunes cachent par conséquent cet aspect problématique de leur identité, d'autres à l'inverse l'affichent plus librement. En 1991 à Narbonne, plusieurs dizaines d'enfants de harkis ont ouvertement manifesté leur mécontentement au regard de leurs déplorables conditions d'existence. Mais qu'ils extériorisent ou non cette identité singulière, ces jeunes partagent avec les enfants de pieds-noirs, d'anciens appelés ou d'immigrés d'origine algérienne une relation des plus difficiles à l'égard de la mémoire individuelle et collective de leurs parents. Ce rapport à l'histoire de la guerre d'Algérie n'est pourtant pas identique au sein d'une même fratrie par exemple selon que l'on n'ait eu vingt ans à la fin des années 90 ou au début des années 60.

De prime abord, la plupart des jeunes rencontrés dans le cadre d'une série d'entretiens à ce sujet estiment ne rien savoir au sujet de la guerre d'Algérie en général ni du passé de leurs parents en particulier. Pourtant, au cours de ces interviews, ils parviennent pratiquement tous à se souvenir d'anecdotes et même de certaines dates très précises. Leur hésitation première s'explique sans doute en raison d'une histoire familiale surdéterminée par une sorte de secret dont personne ne parle, mais que tout le monde connaît. *«On sait qu'il y a quelque chose à savoir sans savoir exactement quoi. Il y a donc une trace, symptôme de quelque chose, sans que l'origine en soit connue. Le secret est donc paradoxal : il ne fait pas directement partie de l'histoire vécue et pourtant il structure cette histoire, (...) il est présent pour le sujet, quand bien même il ne fait pas partie stricto sensu de son passé»*<sup>7</sup>.

Aïcha (19 ans), Saliha (20 ans), Tahar (21 ans) et Abdel (28 ans) sont tous les quatre des filles et fils de parents algériens installés en Alsace

depuis plus d'une trentaine d'années. Si les trois premiers estiment ne rien savoir sur le passé de leurs parents, Abdel, à l'inverse, nous explique que son père parle de temps à autre à la maison de son combat héroïque aux côtés de l'Armée de libération nationale contre les Français. L'historien Benjamin Stora note à ce sujet que, dans l'ensemble, les parents immigrés transmettent en général assez mal ce passé à leurs enfants. Même si cette difficulté n'est pas la même pour les chefs de famille arrivés en métropole avant 1954 ou après 1962. Pour les premiers, *«Jusqu'en 1958, les immigrés algériens — c'est-à-dire les pères des «beurs» d'aujourd'hui — étaient massivement messalistes. Le FLN n'a commencé à devenir hégémonique qu'à partir de cette date. Or, le messalisme est devenu synonyme de «trahison» absolue. Comment, dans ces conditions, transmettre à ses enfants un itinéraire politique qui a conduit à des liquidations physiques ? Ce «fossé de sang» au sein de l'immigration a été en partie caché par les pères»*<sup>8</sup>. En ce qui concerne les seconds, il est également bien difficile de reconnaître la légitimité de leur combat pour le droit à l'indépendance algérienne, il y a trente ans, et en même temps de faire prévaloir leurs droits dans la société française d'aujourd'hui. Bref, d'associer dans le même mouvement deux histoires apparemment différentes mais qui se retrouvent dans une seule et même volonté de liberté et d'accès à la dignité d'acteurs de l'histoire.

Le critère d'âge, mentionné ci-dessus, est bien évidemment opératoire au sein de l'ensemble des familles qui ont été concernées par la guerre. Anne et Odile, âgées respectivement de 18 et de 22 ans au moment de l'entretien, sont toutes les deux filles d'une «pied-noir» arrivée adolescente en métropole en 1961. Odile, la plus jeune des deux, s'est trouvée très embarrassée par mes questions au sujet de la guerre. Anne, sa grande soeur, est parvenue à répondre d'une manière un peu plus précise à nos interrogations sur l'histoire du conflit ainsi que sur le passé plus personnel de sa mère et de ses grands-parents en Algérie. Selon B. Stora, au courant des années 70, les nostalgiques de l'Algérie perdue ne semblent pas accablés de remords et d'auto-reproches. Ils se présentent beaucoup plus volontiers comme des victimes en évoquant en particulier la vision trop homogène que les métropolitains avaient d'eux à leur arrivée en 1962. En réalité dans leur souci très fréquent de transmettre cette mémoire à leurs enfants, de s'exposer et de se livrer, la honte n'apparaît que rarement. Au contraire et toujours selon le même auteur : *«La guerre perdue a renforcé le respect de soi...»*. En définitive *«La «nostalgeria» reste présente, ancrée*



*dans les esprits de ces anciens. Arrivés en victimes de l'histoire, en vaincus d'une politique qu'ils avaient combattue, ils ne s'enfermeront pas pourtant, dans leur majorité, dans l'amertume d'un ghetto*<sup>9</sup>.

Béatrice (28 ans), étudiante en thèse de géographie et fille d'un ancien appelé d'Algérie, s'étonne quant à elle autant du silence de son père que du désintérêt manifeste de ses plus jeunes frères et soeurs à ce sujet. Jean-Marie (54 ans) explique qu'il lui a fallu des années, des rencontres, des réflexions, des séjours en Algérie pour évacuer ce sentiment de méfiance vis-à-vis des Algériens, faire le deuil d'une colère après le décès de l'un de ses oncles en Algérie. *«J'avais 8 ans au moment du déclenchement du conflit algérien ; je n'ai donc pas participé aux combats, mais j'ai été profondément marqué par l'écho de cette guerre»*<sup>11</sup>. Il semble que ce conflit est encore trop frais dans les mémoires des militaires et anciens appelés d'Algérie, pour que bon nombre d'entre eux ne gardent pas, sinon une rancœur contre le Maghrébin, du moins une dépréciation de son image.

B. Stora constate à ce propos que les anciens appelés, employés, journalistes ou PDG parlent de tout mais «oublie» l'essentiel : leur guerre, celle d'Algérie... De retour en métropole, certains d'entre eux ont essayé de témoigner. Mais ils n'ont eu que très rarement le sentiment qu'on les écoutait ou qu'on leur posait les bonnes questions au sujet de leur guerre sans nom. *«J'avais l'impression que tout le monde se moquait de la guerre»*<sup>10</sup>. A leur retour à la vie civile, la France ne leur concède d'ailleurs même pas le statut de combattant. *«Alors que nos pères, je ne dirais pas nous ont barbés, mais enfin nous ont abreuvé de leurs récits sur 1914-1918 et même 1939-1945 ; je n'ai pas encore rencontré des anciens combattants d'Algérie qui racontent leur guerre...»*. Aujourd'hui encore la plupart d'entre eux préfèrent encore la solitude et garder pour eux, ce que Stora appelle leurs «bouffées de mémoire». Un ancien d'Algérie s'explique à ce sujet : *«Il est vrai qu'on n'aime pas parler de la guerre d'Algérie... Pourquoi ? Parce qu'on n'est peut-être pas toujours très fier de tout ce qui s'est passé, bien qu'on n'ait pas personnellement pris part à toutes les activités...»*<sup>12</sup>.

Dans un article intitulé «Les harkis, un trou de mémoire franco-algérien»<sup>13</sup>, le sociologue Mohand Hamoumou formule l'hypothèse que la méconnaissance de l'histoire des harkis s'explique en raison des différents silences qui planent sur cette population. Ainsi, les racines de

l'occultation de l'histoire des FMR sont à rechercher autant du côté de la France et de l'Algérie que chez les Français musulmans eux-mêmes. «Ce refoulement est dû à la volonté de ne pas fissurer des mythes nationaux et de rappeler les responsabilités algériennes et françaises dans les massacres qui ont suivi l'indépendance»<sup>14</sup>. En ce qui concerne les rapatriés eux-mêmes, ce sont bien leur «hétérogénéité et l'accusation de «traîtres» par le FLN qui expliquent en partie leur silence»<sup>15</sup>. Marqué par ces différents silences et face à un détracteur qui le traite de «sale Arabe» ou qui à l'inverse accuse son père de trahison, l'enfant de harki ne peut que jouer l'indifférence, contre-attaquer verbalement, se battre ou tenter de raisonner son agresseur. Mais que dire face à un raciste et comment justifier l'engagement de son père pour la France ? En effet, s'il est déjà bien difficile de convaincre un Français enfermé dans les tourments de son ressentiment, il est peut-être encore plus compliqué de persuader un Algérien, dont le père s'est fait tuer par des harkis, que ces derniers sont encore plus des victimes que des coupables. La tâche devient alors impossible lorsque le jeune ne sait pratiquement rien sur les raisons de l'engagement passé de son père.

En guise de conclusion à son propos, B. Stora remarque qu'en France, dans les années 1970 et 80, «*Les pieds-noirs, harkis et soldats formés des groupes porteurs d'une mémoire algérienne qui ne se mélange pas. Pour les deux premiers, l'enjeu est moins la re-possession d'un «Sud» évanescent que l'affirmation de soi, moins une guerre qu'il faudrait reprendre que la peur d'une perte d'identité*». Plus de trente-cinq ans après la fin de la guerre d'Algérie, la population franco-musulmane rapatriée (FMR) ne peut être considérée comme une communauté. A ce sujet, la première partie de cet exposé présente la biographie d'une vingtaine d'enfants de harkis rencontrés en Alsace et dans le Vaucluse. Après avoir souligné l'extrême hétérogénéité de ses membres, la seconde partie décrit cette même population au regard de son rapport complexe à l'égard du passé. Elle traite de la mémoire paternelle et des silences qui continuent à planer au sein de la plupart de ces familles. La troisième partie s'ouvre sur l'évocation des ouvrages ayant contribué à la longue et difficile réhabilitation de ces anciens supplétifs de l'armée française. Elle évoque ensuite les modalités de l'instrumentalisation d'une mémoire collective ayant contribué au passage de cette population d'une image de coupable à celle de victime. La quatrième et dernière partie interroge l'identité problématique des enfants de FMR. Après plusieurs générations, on peut se dire fille ou fils de harki, on peut

encore être désigné ou s'auto-désigner comme harki. Autant de cas de figures que de stratégies individuelles visant respectivement à mettre en avant un aspect caché de son identité, à stigmatiser ou à restaurer sa dignité.

*Laurent Muller est chercheur associé à l'URMIS.*

**Notes :**

1. A. Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, de Boeck, 1991, 316p.
2. *L'esquisse de la comparaison constituant la première partie de cet article s'organise principalement autour de deux éléments : les résultats statistiques d'une enquête de l'Institut national d'études démographiques (INED), réalisée fin 1992 auprès de 13 000 personnes, avec le concours de l'INSEE, un travail conçu, commencé et conduit par Michèle Tribalat qui en a tiré un livre intitulé Faire France (La découverte, 1995, 225p) ainsi qu'un travail de recherche personnel effectué dans la région Alsace à la fin des années 1990 publié chez L'Harmattan et intitulé Le silence des harkis (1999, 283p).*
3. A. Muxel, «*Les attitudes sociopolitiques des jeunes issus de l'immigration maghrébine en région parisienne*» in *Revue française de science politique*, n°6, 1988.
4. *Comme par exemple l'ouvrage et le film de B. Tavernier et P. Rotman, La guerre sans nom, Seuil, 1992, 305p.*
5. J.M. Fawer, *Les chroniques des années algériennes, projet de film documentaire, Strasbourg 2000.*
6. *D'un point de vue méthodologique, nous avons privilégié une approche qualitative en utilisant, auprès de 30 personnes interviewées en Alsace (dont 20 enfants de harkis), un questionnement de type semi-directif. Seuls des critères d'âge et de parité entre les sexes ont été respectés.*
7. V. Gaulejac, *Les sources de la honte*, Desclée de Brouwer, *Sociologie clinique*, Paris, 1996, 317p.
8. B. Stora, «*La mémoire de la guerre d'Algérie chez les jeunes issus de l'immigration*» in *Mémoire et intégration*, Syros, 1993, pp33-40.
9. B. Stora, *La gangrène et l'oubli*, La mémoire de la guerre d'Algérie, *La découverte*, 1992, 377p.
10. P. Vittori, *Nous, les appelés d'Algérie*, Stock, 1977, 320p.
11. J.P. Farkas, *entretien pour la série d'émission Les années algériennes*, cité dans le livre de B. Stora, *La gangrène et l'oubli*.
12. *Idem.* J.M. Linné, *appelé originaire du nord de la France.*
13. M. Hamoumou, «*Les harkis, un trou de mémoire franco-algérien*», in *Esprit*, n°161, 1990, pp 25-46.
14. M. Hamoumou, *Les Français-musulmans rapatriés : archéologie d'un silence*, EHESS, *thèse de sociologie*, 1989, 467p.
15. *Idem.*